



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Protection de l'espace aérien ukrainien

Question au Gouvernement n° 1095

Texte de la question

PROTECTION DE L'ESPACE AÉRIEN UKRAINIEN

Mme la présidente . La parole est à M. Frédéric Petit.

M. Frédéric Petit . Quand allons-nous enfin annoncer la fermeture du ciel ukrainien ? Certes, protéger le ciel d'une partie de l'Ukraine, à distance du front, est une opération complexe, qui sera sans doute utilisée et déformée par l'ennemi, y compris par ses relais, ici en France ou ailleurs en Europe. Pourtant, c'est désormais une obligation morale et stratégique.

Je reviens d'une longue mission en Ukraine, où j'ai rencontré de nombreux acteurs de nos deux sociétés civiles. Dans une bibliothèque souterraine de Kherson, j'ai vu des enfants écrire une histoire avec ceux d'Avignon ; à Odessa, des entrepreneurs se lancent dans des clubs d'affaires internationaux ; de nouvelles collectivités territoriales font sortir de terre des maisons de santé ; j'ai visité l'hôpital de Lviv pour les blessés de guerre, sans doute le plus en pointe en Europe ; j'ai fait 40 kilomètres sous les filets envoyés par les pêcheurs bretons.

Fermer le ciel, c'est protéger des citoyens engagés, mais aussi notre fraternité. La France et les Européens se sont toujours tenus aux côtés des plus vulnérables : ne laissons pas tuer des enfants dans leur sommeil, déchirer des familles par des drones ou des missiles russes. La France et les Européens, depuis quatre-vingts ans, bâtissent ensemble, unis dans la diversité : ne laissons pas détruire des infrastructures énergétiques, des gares et des trains du quotidien. Ce sont sur ces ruines que les drames et la division risquent de renaître, pour notre malheur commun.

Fermer le ciel ukrainien, c'est aussi un message qui sera entendu, et surtout compris, à Moscou. Qui peut prétendre que protéger des civils, c'est entrer en guerre ? Le président Zelensky vient de proposer des élections à une condition, c'est que nous les protégeons. (*M. Jimmy Pahun applaudit.*) Pouvons-nous imaginer qu'elles se déroulent sous un ciel rempli de drones et de missiles ?

Si l'annonce de cette fermeture du ciel est clairement expliquée aux Français et partagée avec eux, alors elle sera soutenue par notre pays tout entier. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, fermer le ciel ukrainien ne sera pas parfait du jour au lendemain, mais vous devez l'annoncer maintenant. Quand tout sera parfait, il sera trop tard. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem et sur quelques bancs du groupe EPR. – M. Michel Barnier applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères* . Monsieur le député, je tiens d'abord à vous remercier pour votre engagement dans la mission que vous venez de conduire, ainsi qu'à saluer le rôle éminent des parlementaires dans le soutien apporté par la France à Kiev. Je veux également souligner l'implication des collectivités territoriales, illustrée par plusieurs initiatives, dont le don de filets par les pêcheurs

bretons que vous avez mentionné. Toutes ces actions témoignent d'un ensemble cohérent de marques de solidarité envers l'Ukraine envahie.

Vous avez été modeste quant à votre contribution à l'initiative visant à sécuriser le ciel ukrainien, connue sous le nom de *Sky Shield*. Lancée l'été dernier, cette initiative a donné lieu à une pétition qui a déjà recueilli plus de 60 000 signatures. Nous l'avons accueillie avec beaucoup d'intérêt et intégrée à notre réflexion sur le renforcement du soutien militaire de la France à l'Ukraine.

Ce soutien porte d'abord sur la période qui nous sépare encore du cessez-le-feu. À la fin du mois d'octobre, le président de la République a ainsi annoncé que de nouveaux avions Mirage ainsi que de nouveaux missiles Aster seraient transférés à l'Ukraine pour défendre le ciel ukrainien.

Par ailleurs, dans le sillage de votre initiative, nous avons organisé, lors de la visite du président Zelensky, un forum des drones qui a permis de réunir les industriels de nos deux pays, afin de développer des capacités conjointes de protection du ciel ukrainien.

Lorsque le cessez-le-feu interviendra, la coalition des volontaires lancée conjointement par le président de la République et le premier ministre britannique – et qui se réunira demain – fournira à l'Ukraine les moyens de régénérer sa propre armée ainsi que les capacités militaires nécessaires pour garantir que la paix ne puisse être remise en cause par de nouvelles agressions ou incursions russes.

Enfin, pour un pays indépendant depuis 1991 et qui ne dispose toujours pas d'une flotte aérienne, les accords conclus fin novembre à Paris, qui prévoient l'acquisition par l'Ukraine de 100 avions Rafale, de systèmes de défense Samp-T et d'autres équipements, lui offriront, pour les décennies à venir, les moyens de protéger durablement son espace aérien. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Dem et sur quelques bancs du groupe EPR. – Mme Stella Dupont applaudit également.*)

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Petit](#)

Circonscription : Français établis hors de France (7^e circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1095

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 décembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 décembre 2025